

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

numéro 15

JANVIER
2025

www.cchautesarthealpesmancelles.fr



**MME FRANÇOISE GATEL MINISTRE DE LA RURALITÉ,
DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
EST VENUE À LA RENCONTRE DES ÉLUS ET DES USAGERS
DE FRANCE SERVICES LE 18 OCTOBRE 2024**

De g à d : Rafiatou Yonnet et Agathe Hiron (agents de l'Espace France Services) - Philippe Rallu, premier vice-président de la CCHSAM - Françoise Gatel, Ministre de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat - Stéphanie Bouquet, vice-présidente de la CCHSAM en charge de France Services - Philippe Martin, président de la CCHSAM - Emmanuel Aubry, Préfet de la Sarthe.

p.3

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
Premières esquisses du futur complexe sportif à Maresché

p.6

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
De nouveaux fonds européens pour les projets locaux

p.8

MOBILITÉS
Des actions pour promouvoir le covoiturage



Philippe Martin

Président de la Communauté de communes
Haute Sarthe Alpes Mancelles
Maire de Bourg-le-Roi



De nouveaux efforts budgétaires pour continuer à investir

La situation économique du pays contraint les collectivités locales à maîtriser leurs dépenses. Dans la perspective des mesures que pourrait nous imposer l'État, la communauté de communes devra faire des efforts pour contribuer au redressement des finances publiques, tout en respectant ses engagements. Dans cette perspective, nous préparons un budget envisageant une réduction de nos dépenses de fonctionnement.

Depuis la création de la communauté de communes en 2017, la maîtrise budgétaire a toujours été au cœur de notre politique et guide toutes nos décisions. Grâce à cette ligne de conduite, nous avons pu, par exemple, stabiliser depuis deux ans le montant de la redevance sur les ordures ménagères.

Nous avons su conserver notre capacité d'autofinancement afin de continuer à investir pour améliorer le cadre de vie des habitants et rester l'un des moteurs du développement économique local.

Complexe sportif à Maresché

Dans cette logique, nous concrétisons notre projet d'aménagement, à Maresché, d'un complexe sportif dédié au tennis de table, au tennis et au judo. Nous venons de désigner le cabinet d'architectes qui pilotera la construction de cet équipement, conçu pour garantir des conditions de jeu optimales et pour accueillir des compétitions de haut niveau en tennis de table. Cet investissement va également contribuer à désengorger d'autres bâtiments sportifs locaux et, par conséquent, bénéficier à plusieurs associations du secteur de Beaumont-sur-Sarthe.

Nous avançons également sur le dossier de la construction de la gendarmerie à

Fresnay-sur-Sarthe. En septembre, la Direction Nationale de la Gendarmerie a validé les plans et nous allons déposer le permis de construire. Nous lancerons les appels d'offres pour le chantier au cours du premier semestre 2025.

Rénovations de couvertures et nouveaux locaux pour l'Office de Tourisme

Au cours de ce dernier semestre 2024, notre attention s'est particulièrement portée sur la rénovation des couvertures du gymnase de Fresnay-sur-Sarthe et du complexe de tennis de Saint-Aubin-de-Locquenay. Ces travaux, indispensables, se sont achevés dans les temps impartis. Désormais, les licenciés des clubs et les scolaires peuvent profiter pleinement de ces équipements. Nous sommes également satisfaits d'avoir finalisé l'aménagement des locaux de l'Office de Tourisme à Beaumont-sur-Sarthe, permettant d'accueillir les visiteurs dans d'excellentes conditions, dès cet hiver.

Visite de Madame la Ministre Gatel

En matière de services, nous avons aussi investi dans l'agrandissement et la réorganisation des maisons de santé

à Fyé et à Fresnay-sur-Sarthe, afin de favoriser l'accueil de nouveaux médecins. Nous continuons également à soutenir le développement de France Services, qui répond pleinement aux besoins des habitants.

À ce sujet, nous sommes très heureux d'avoir accueilli, le 18 octobre dernier, dans nos locaux de France Services, la Ministre déléguée chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat, Madame Françoise Gatel. L'intérêt qu'elle a porté à notre structure de proximité et le dialogue très constructif qui s'est engagé avec elle nous ont confortés dans notre action.

Le développement économique et touristique reste notre priorité, car il est le moteur de notre territoire. Dans ce but, nous prospectons pour accueillir de nouvelles entreprises et investissons pour renforcer l'attractivité des zones d'activités. Nous venons ainsi de vendre deux parcelles à Maresché et à Bérus. Par ailleurs, nous avons plusieurs contacts pour d'autres installations potentielles, que nous espérons concrétiser en 2025.

Enfin, permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025. Bonheur, santé et réussite !

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Lundi de 9h à 12h
- Du mardi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h

Magazine d'informations de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

Siège social : 2 rue Abbé Lelièvre, 72130 Fresnay-sur-Sarthe - Tel : 02 43 34 34 59 - www.cchautesarthealpesmancelles.fr
 Directeur de la publication : Philippe Martin - Comité de rédaction : Fabrice Goyer-Thierry, Lea Duval, Philippe Rallu, Claudine Menon •
 Coordination : Johan Vibert-Roulet, Sylvie Met-Péroi, Laura Aguilay • Textes : MC'Comm, Emmanuel Chevreul • Crédits photos : MC'Comm,
 services de la communauté de communes, École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles, Office de Tourisme des Alpes
 Mancelles, Cabinet d'architectes Bourgueil et Rouleau, Georges Pavard, Freeplik - Maquette et mise en page : Hastone & Ten • Impression :
 Imprimerie Auffret-Plessix, Mamers • Numéro ISSN 3039-6913. Dépôt légal : janvier 2025.

Gymnase de Fresnay-sur-Sarthe et complexe de tennis de Saint-Aubin-de-Locquenay

Les toitures ont été remplacées

Comme elle s'y était engagée, la communauté de communes a fait complètement rénover, pendant l'été, la toiture du gymnase de Fresnay-sur-Sarthe, dont elle a la gestion.

« Cette rénovation était indispensable. L'état de la toiture s'était en effet dégradé au cours de ces dernières années, provoquant des fuites d'eau et ne permettant plus aux sportifs et aux élèves du collège de pratiquer leurs disciplines dans de bonnes conditions, affirme Jean-Louis Clément, vice-président en charge de l'entretien des bâtiments communautaires. C'est pourquoi nous avons entièrement refait la couverture du bâtiment et son isolation. Nous avons également procédé au désamiantage de cette toiture, construite il y a plus de 50 ans. Enfin, nous en avons profité pour rénover l'éclairage et proposer un dispositif plus confortable et moins consommateur d'énergie. »

Ce chantier, d'un montant de 450 000 € HT, a bénéficié du soutien financier de l'État, du Conseil régional et du Conseil départemental.

Une planification respectée

Afin que les usagers du site soient le moins possible impactés par ce chantier, les travaux avaient été programmés pour l'essentiel pendant les grandes vacances scolaires et hors de la saison sportive. Comme cela avait été planifié, le gymnase est redevenu opérationnel début octobre. Ainsi, le site n'est resté inaccessible qu'au mois de septembre ; une courte période pendant laquelle les sportifs ont été accueillis dans les gymnases des communes alentour (Saint-Aubin-de-Locquenay, Beaumont-sur-Sarthe, Sougé-le-Ganelon...).

Dimanche 8 décembre, à l'occasion de la présentation annuelle des équipes, les dirigeants du Basket Fresnois, principal club occupant



du gymnase, ont remercié la communauté de communes pour les travaux réalisés, qui permettent aux joueurs de pratiquer dans de bien meilleures conditions.

Quelques mois plus tôt, le complexe de tennis de Saint-Aubin-de-Locquenay, propriété de la communauté de communes, a également bénéficié d'une reprise totale de sa couverture. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise qui avait posé cette toiture lors de la construction du bâtiment et aux frais de cette dernière.

« Actuellement des travaux de réfection sont aussi en cours sur une partie de la couverture du bâtiment industriel situé à La Bassesse, à Saint-Ouen-de-Mimbré, et occupé par l'entreprise Semental », ajoute Jean-Louis Clément.

Complexe sportif à Maresché

Le cabinet d'architectes est choisi

Nouvelle étape dans le projet de construction d'un complexe sportif à Maresché : le cabinet d'architectes qui va dessiner le bâtiment a été sélectionné. « Dans le cadre d'un jury de concours, nous avons pré-sélectionné trois cabinets parmi les 36 candidats ayant déposé un dossier. Puis, après une nouvelle étude, notre choix s'est porté sur le cabinet Bourgueil et

Rouleau situé à Tours, qui a su répondre à la fois à nos exigences techniques et à nos contraintes financières », affirme Philippe Martin, président de la communauté de communes.

À présent, la communauté de communes travaille sur la recherche de subventions, afin d'obtenir un maximum de financements publics. « L'enveloppe

budgétaire devrait s'établir autour de 3,5 millions d'euros », poursuit Philippe Martin.

L'équipement, qui pourrait être opérationnel fin 2026, comprendra trois espaces distincts, chacun dédié à une pratique sportive spécifique :

- Le tennis de table, avec neuf tables de jeu et des gradins de 300 places pour accueillir des compétitions homologuées ;
- Le tennis avec un court couvert ;
- Le judo, avec six aires de combat.

Chacun de ces espaces disposera de vestiaires, de locaux pour arbitres, de salles de réunion et de stockage. Ainsi, les différents clubs utilisateurs du site pourront assurer leurs activités simultanément, en toute autonomie.



Première esquisse du cabinet Bourgueil et Rouleau

Saison touristique

Une nouvelle saison réussie au Gasseau

À nouveau, cet été 2024, le domaine intercommunal du Gasseau, à Saint-Léonard-des-Bois, a attiré de nombreux visiteurs venus de toute la Sarthe, des départements limitrophes et parfois de plus loin.

« Nous avons notamment comptabilisé 3 266 entrées pour la grande exposition inédite *Souvenirs d'antan, si Saint-Léonard-des-Bois m'était conté...*, qui dévoilait des dizaines de photos prises au XIX^e siècle à Saint-Léonard-des-Bois par Gabriel Giraud », souligne Philippe Rallu, premier vice-président en charge du tourisme et de l'économie. De toute évidence, les habitants et les touristes ont été séduits par ce travail qui offrait un exceptionnel point de vue sur la vie dans les Alpes Mancelles il y a un siècle et demi, comme ils l'ont été par les expositions du pigeonnier.

De même, les concerts des Beaux Dimanches après-midi ont à nouveau fait le plein de spectateurs, Six visites du jardin potager ont également été organisées.

« Cette saison culturelle était la dernière programmée par Dominique Chevallier, qui a piloté et accompagné le développement du Gasseau depuis 2002. Je tiens à la remercier pour son action », souligne Philippe Rallu. Dès à présent, nous préparons la programmation 2025 avec une nouvelle équipe. »

Désormais, les expositions du pigeonnier seront gérées par l'école de peinture adultes des Alpes Mancelles, avec laquelle une convention a été



signée. La programmation des Beaux Dimanches après-midi a été confiée à Jordan Jupin, salarié de l'association *La Compagnie à 3 branches*, qui gère déjà la sonorisation des concerts du Gasseau. Enfin, les grandes expositions seront pilotées par Pierrick Bigot, qui assure déjà des prestations similaires sur d'autres lieux et a longtemps été en charge de l'animation du Fonds Départemental d'Art Contemporain de l'Orne.



RÉFECTION de la cour



Le revêtement de la cour du Gasseau, datant d'une quinzaine d'années et très sollicité par le nombre important de visiteurs (incluant la zone occupée par Préférence plein air) va être refait à l'identique au cours du premier semestre 2025.

LE GRAND TOUR DU DOMAINE séduit déjà

Inauguré au printemps, le sentier d'interprétation appelé Le Grand Tour du Domaine invite les visiteurs à parcourir 2,7 km de chemins menant jusqu'aux sous-bois, encore méconnus, situés sur les hauteurs du domaine du Gasseau. Ce parcours, conçu avec le Parc naturel régional Géoparc Mondial Unesco Normandie Maine, est parsemé de panneaux pédagogiques informant les marcheurs sur la géologie du site, son histoire, son environnement... Il accueille aussi plusieurs œuvres artistiques de Land Art.

Pour sa première saison, ce Grand Tour du Domaine a déjà été emprunté par de nombreux promeneurs qui, unanimement, se sont montrés séduits et se sont appropriés cette nouvelle opportunité de découvrir le domaine. En 2025, les établissements scolaires devraient, à leur tour, adopter ce parcours.





Un nouveau partenariat pour le balisage des circuits VTT

La communauté de communes accompagne et finance l'entretien de douze circuits VTT situés sur l'ensemble du territoire, représentant une longueur totale de 379 km. Une dizaine d'entre eux traversent les Alpes Mancelles, entre le domaine intercommunal du Gasseau et la forêt de Sillé-le-Guillaume.

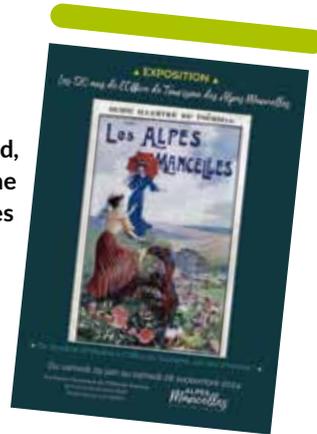
Dans le cadre de cette compétence, la communauté de communes a récemment intégré la gestion de deux parcours VTT déjà existants, situés sur les communes de Ségrie et de Saint-Christophe-du-Jambet. « Avec l'appui des services techniques communautaires, nous avons commencé par rénover, pour un montant de 28 850 €, le balisage, les barrières et les parkings de ces circuits. Ensuite, par convention, nous avons confié à l'association Les Fous du Vélo, basée à Moitron-sur-Sarthe, la mission de veiller au bon état du balisage, afin qu'il puisse guider sans danger les vététistes », explique Philippe Rallu. À noter qu'une convention similaire a déjà été passée avec l'association Sarthe Gasseau pour le balisage des dix circuits aménagés dans les Alpes Mancelles.

Office de Tourisme Un bel anniversaire

En 2024, l'Office de Tourisme, créé par Georges Durand, a fêté son 120^{ème} anniversaire. À cette occasion, une exposition retraçant son histoire était proposée dans les locaux de Fresnay-sur-Sarthe.

Après une saison 2023 exceptionnelle, l'Office de Tourisme a retrouvé un niveau de fréquentation plus traditionnel : près de 2 500 contacts au bureau de Fresnay-sur-Sarthe, 500 à Beaumont-sur-Sarthe et plus de 2 600 dans les locaux à Saint-Léonard-des-Bois, qui ont ouvert il y a seulement 2 ans et dont la fréquentation augmente en continu.

Les animations ont aussi attiré du public, en particulier les deux sorties en car sur les traces des troupes de la Division Leclerc ayant libéré la région en 1944. Celles-ci étaient animées par Christophe Bayard, président de l'association Vive la Résistance.



De g à d : Bernard Le Royer, Suzanne Bons et Pascal Delpierre qui se sont succédé à la présidence de l'Office de Tourisme

LE NOUVEAU BUREAU DE BEAUMONT-SUR-SARTHE OUVRE SES PORTES

En ce début d'année 2025, les nouveaux locaux de l'Office de Tourisme à Beaumont-sur-Sarthe ouvrent leurs portes, au 1 rue de la Division Leclerc, au sein d'une maison qui a été achetée et rénovée par la communauté de communes. « L'Office de Tourisme (OT) occupe le rez-de-chaussée du bâtiment. Deux agents de l'OT y accueillent le public », précise Philippe Rallu.

Une belle saison pour les piscines

Malgré une météo pluvieuse qui a parfois découragé les vacanciers, les piscines communautaires de Fresnay-sur-Sarthe et de Beaumont-sur-Sarthe ont, de nouveau, connu une belle saison, confirmant leur attractivité. La piscine fresnoise, près du camping du Sans-souci, a même connu une légère hausse de sa fréquentation. Au total, le nombre d'entrées s'est élevé, pour les deux sites, à 10 200 sur l'ensemble de la saison.



Vous recherchez un job d'été ?

La communauté de communes recrute l'équipe qui assurera, à l'été 2025, la gestion et l'entretien des piscines communautaires à Fresnay-sur-Sarthe et Beaumont-sur-Sarthe, ainsi que l'accueil de l'exposition du Gasseau.

Ces postes saisonniers sont ouverts à tous les jeunes du territoire, âgés de 16 ans et plus pour les missions d'entretien et de 18 ans et plus pour les missions de régie.

Déposez vos candidatures (CV et lettre de motivation) avant la fin du mois de février 2025, à la communauté de communes, 2 rue de l'Abbé Lelièvre, 72130 Fresnay-sur-Sarthe. contact@cchautesarthealpesmancelles.fr



Forum Métiers et Formations Une belle réussite collective

Judi 28 novembre, près d'un millier de jeunes, principalement collégiens, ont été accueillis au quatrième Forum Métiers et Formations, organisé à l'Espace Saugonna de Mamers par les communautés de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, Maine Saosnois et Champagne Conlinoise et Pays de Sillé.

Tout au long de la journée, les élèves des collèges du Nord Sarthe – notamment ceux d'Ancinnes, Beaumont-sur-Sarthe, Fresnay-sur-Sarthe et Moulins-le-Carbonnel – ainsi que plusieurs jeunes de la Mission locale Sarthe Nord et des Maisons Familiales Rurales ont profité de cet événement pour rencontrer une soixantaine de représentants d'entreprises, d'administrations et d'organismes de formation. Ils ont également découvert de nombreux métiers, assisté à des démonstrations et participé à des animations, dans le but de préparer leur future orientation professionnelle. Dans les semaines précédant l'événement, le parcours de chaque élève avait



été soigneusement préparé et détaillé dans un livret, en fonction de ses centres d'intérêt, en collaboration avec les enseignants, afin de collecter un maximum d'informations utiles sur place.

« Cette belle organisation est d'abord une réussite collective, souligne Philippe Rallu, premier vice-président en charge du développement économique. C'est pourquoi je tiens à remercier tous nos partenaires pour leur implication : les clubs d'entreprises de la Haute Sarthe et du Maine Saosnois, la Mission locale, le Conseil régional, le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) et bien évidemment, tous les professeurs et responsables d'établissements scolaires. »

Une première soirée de témoignages

À la suite de ce Forum, mardi 3 décembre, une première soirée de rencontres avec les familles du territoire a été organisée pour échanger autour des perspectives professionnelles des jeunes.

À Beaumont-sur-Sarthe, une quarantaine de parents et d'adolescents ont participé à cette réunion de proximité, qui s'est tenue dans la salle Loisirs et Culture. La soirée a débuté par un quiz visant à présenter le marché local de l'emploi. Ensuite, chacun a pu s'enrichir des expériences partagées à travers des témoignages filmés de jeunes de la Mission locale et la présence de trois jeunes du territoire qui, grâce à des parcours variés, se sont épanouis professionnellement : certains après des formations techniques ou généralistes, d'autres grâce à une reconversion ou encore dans le cadre d'un service civique. Ces témoignages, qui ont suscité un véritable intérêt, ont montré qu'il est possible de trouver sa voie en s'appuyant sur les ressources locales. « Ces échanges, très positifs, nous ont confirmé qu'il faut, avant tout, avoir l'esprit de curiosité pour se donner toutes les chances de réussir et concrétiser ses projets, même les plus originaux », affirme Philippe Rallu.

La soirée a également permis de mettre en avant plusieurs services locaux pouvant venir en aide aux jeunes, tels que l'Hébergement Temporaire chez l'Habitant, la Mission locale, les centres sociaux (dont la référente jeunesse du territoire) ou encore les actions en faveur de la mobilité partagée.



Deux nouvelles entreprises dans les zones d'activités communautaires

Au cours de l'année 2024, la communauté de communes a vendu deux parcelles à des entreprises.

La société de couverture-charpente gérée par Jérémy Besnard, jusqu'alors installée à Doucelles, a fait l'acquisition d'une parcelle de 3 000 m² sur la zone de la Pitoisière, à Maresché, afin de conforter le développement de son activité. Son nouveau bâtiment sera construit en 2025.

L'entreprise Tamisier, spécialisée dans la vente et réparation de matériel agricole et dont le siège social est à Oisseau-le-Petit, a acheté, au sein de la zone d'activités de Bérus une parcelle de 4 600 m².

Une nouvelle signalétique À L'ENTRÉE DE LA ZONE DE BÉRUS



Afin de donner une plus grande visibilité aux entreprises du site, la communauté de communes a renouvelé et remis à jour la signalétique de la zone d'activités de Bérus. Pour un montant de 5 063 € TTC, l'intercommunalité a fait réaliser et implanter des totems et des panneaux fléchés indiquant l'ensemble des entreprises présentes sur chaque partie du site.



De la rigueur pour continuer à investir

En 2025, au vu du contexte économique national, la communauté de communes pourrait subir une diminution de ses dotations et des recettes fiscales attribuées principalement par l'État.

« Face à cette baisse envisagée de nos recettes, nous avons l'obligation d'être toujours plus vigilants et rigoureux, notamment sur le chapitre des dépenses de fonctionnement, déclare Jean-Pierre Frimont, vice-président en charge des finances. Notre priorité est de conserver notre marge d'autofinancement et, par conséquent, notre capacité à investir et à accompagner le développement local. »

En 2024, grâce à cette gestion rigoureuse la communauté de communes a pu financer plusieurs projets importants, tels que la rénovation de la toiture du gymnase à Fresnay-sur-Sarthe, l'aménagement des locaux de l'Office de Tourisme à Beaumont-

sur-Sarthe, la création de bureaux et de parkings à la maison médicale à Fyé, l'implantation d'une nouvelle signalétique dans la zone économique intercommunale à Bérus, ou encore les premières études pour la construction d'un complexe sportif à Maresché.

« En parallèle, au chapitre des recettes, les services communautaires, en collaboration avec le Trésor Public, ont réalisé un remarquable travail de recouvrement de la redevance sur les ordures ménagères, permettant ainsi d'équilibrer le budget dédié à la gestion des déchets », souligne Jean-Pierre Frimont.



Nouveau programme européen Leader

861 809 € pour le GAL Haute Sarthe Maine Saosnois

Le précédent programme européen Leader, dédié aux territoires ruraux, est en voie d'achèvement. Entre 2014 et 2022, il a permis aux acteurs de la communauté de communes, du Pays Marollais, de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé de bénéficier de 1,8 million d'euros d'aides européennes.

Sans attendre, la communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles a candidaté au nouveau programme mis en place pour la période 2023-2027. Pour l'occasion, elle s'est associée à la communauté de communes Maine Saosnois (Mamers, Marolles-les-Braults, Bonnétable), avec laquelle elle partage les problématiques et les caractéristiques des territoires ruraux : ces deux territoires rassemblés comptent 89 communes et 50 000 habitants.

Cette candidature a été rapidement validée par la Région des Pays de la Loire, gestionnaire des fonds européens. Une enveloppe de 861 809 € a été accordée, et la convention devrait être signée début 2025.

Plusieurs axes d'actions ont été retenus :

- Renforcer l'attractivité du territoire (commerces, services de proximité, mobilité)
- Accompagner la transition écologique (efficacité énergétique des bâtiments publics)
- Renforcer la cohésion sociale (santé, culture)

Cinq fiches actions sont actuellement en cours d'élaboration, et le programme Leader prévoit un projet de coopération avec un autre territoire.

Ce nouveau programme sera piloté, comme le précédent, par un Groupe d'Action Locale (GAL), regroupant des élus et des acteurs du territoire concerné. Ce groupe examine les dossiers de candidature présentés et préparés par Gabriela Martinez, et décide de l'attribution des aides, ainsi que de leur montant.

« Ces fonds viennent en complément des financements des autres partenaires : État, Région, Département », précise Philippe Rallu, président du GAL Haute Sarthe et premier vice-président de la communauté de communes.



Portrait



Gabriela Martinez, animatrice du GAL Haute Sarthe Maine Saosnois

Depuis le 1^{er} septembre, Gabriela Martinez est la nouvelle animatrice du GAL Haute Sarthe Maine Saosnois. Elle succède à Erwan Renou, avec qui elle a travaillé pendant quelques semaines afin d'assurer la transmission des dossiers.

Titulaire d'un Master en Aménagement du territoire, Gabriela Martinez apporte à la collectivité une expérience professionnelle polyvalente, acquise à la fois dans le secteur privé, en tant que chargée de communication, et au sein d'une collectivité, comme chargée de mission en développement touristique.

« Je suis chargée de clore les dossiers du programme Leader qui s'achève et d'engager le nouveau programme, dont je prépare la convention et les fiches actions. Ma première mission est d'accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches. C'est pourquoi je travaille à la mise en place d'outils leur permettant de construire plus facilement leurs dossiers et, en particulier, d'avoir immédiatement la liste de toutes les pièces à fournir », explique Gabriela Martinez.

« Ma volonté est de participer au développement d'un département où je vis depuis six ans et où je m'épanouis pleinement. »

Le plein d'actions concrètes

Au cours de l'automne, la communauté de communes a multiplié les actions pour promouvoir le covoiturage. Elle a obtenu le soutien de l'État, via le Fonds Vert 2024, pour le financement des actions et des points de covoiturage.



Première semaine du covoiturage De nombreux échanges encourageants

Du 16 au 22 septembre, la communauté de communes a organisé sa première semaine du covoiturage dans le but de promouvoir, auprès des habitants, ce mode de mobilité partagé plus respectueux de l'environnement et qui permet de réduire les coûts de déplacement.

Ainsi, du lundi au samedi, plusieurs agents de la communauté de communes se sont rendus sur les marchés, dans les Super U de Beaumont-sur-Sarthe et Fresnay-sur-Sarthe, au comice agricole de Doucelles... pour échanger en s'appuyant sur des outils de communication édités pour l'occasion (flyers, affiches, panneaux...). « Sur chacun de

ces événements, nous avons eu des échanges nombreux et très instructifs avec des personnes de tout âge. Nous avons constaté qu'il fallait lever certaines appréhensions sur le covoiturage et, en particulier, la peur de partager un voyage avec des inconnus. Dans ce but, nous avons insisté sur la sécurité des applications de covoiturage, explique Valentine Fauvarque, chargée de mission Mobilités de la communauté de communes. Ces rencontres nous ont aussi donné l'occasion de discuter autour d'autres solutions de mobilité durable, comme la pratique du vélo. »

Au cours de cette semaine du covoiturage, un large partenariat a été noué avec plusieurs

acteurs locaux (les trois centres sociaux du territoire, la Mission locale Sarthe Nord, l'association Carbur'Pera, la MFR de Fyé...) autour d'ateliers thématiques et d'animations. Toutes ces coopérations ont donné lieu à des discussions très riches, notamment avec les salariés d'Etudes et Chantiers, les jeunes de la Mission locale Sarthe Nord ou les usagers des centres sociaux. Désormais sensibilisés au sujet, tous ces interlocuteurs sont des ambassadeurs locaux du covoiturage.

Au total, ces actions ont touché plus d'une centaine d'habitants. Une expérience réussie qui pourrait être renouvelée en 2025.

Trois lauréates pour le premier Défi Covoiturage



Dans cette même volonté d'encourager la pratique du covoiturage, la communauté de communes a lancé le premier Défi Covoiturage, le 16 septembre, pour une durée d'un mois. Objectif : inciter les habitants à essayer, au moins une fois, de covoiturer pour des raisons professionnelles, médicales, administratives, touristiques...

À la suite d'un tirage au sort, trois habitantes du territoire ayant relevé le défi ont été récompensées par divers cadeaux (carte carburant d'une valeur de 100 €, places au Parc Aventures Préférence Plein Air du Gasseau, panier de produits locaux).

Deux des gagnantes, Nina et Maïwenn sont des étudiantes de Caen qui utilisent le covoiturage pour revenir le week-end chez leurs parents, pour l'une à Oisseau-le-Petit, pour l'autre à Ancinnes. « Le covoiturage est une solution conviviale, pratique et économique », affirment-elles.

La troisième lauréate, Marie-France, résidant à Fresnay-sur-Sarthe, a expérimenté le covoiturage en emmenant une étudiante qui rentrait chez ses parents. Depuis, avec son mari, ils proposent régulièrement des trajets en covoiturage.



22 POINTS de covoiturage opérationnels



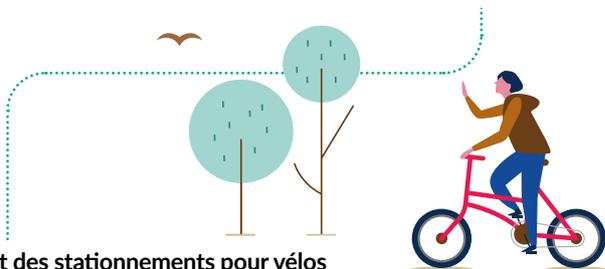
La communauté de communes a financé 22 points de points de covoiturage sur les communes volontaires. Dès à présent, ces points sont matérialisés par un panneau "covoiturage". Ils sont référencés sur la base nationale des aires de covoiturage et cartographiés sur le site internet de la communauté de communes, afin d'être facilement repérables par les automobilistes. Les premiers retours de l'expérience mettent déjà en évidence une augmentation du covoiturage sur ces nouveaux points de proximité.



Déjà de nouvelles actions pour 2025

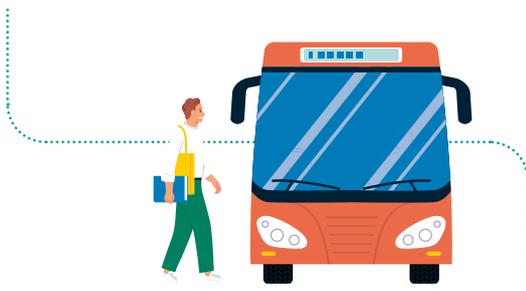


Dans le cadre du Plan de Mobilité Simplifié, validé par les élus en avril 2024, la communauté de communes prépare pour 2025 de nouvelles actions visant à encourager le recours aux mobilités actives et alternatives, contribuant ainsi à la protection de l'environnement.



Recensement des stationnements pour vélos

Dès cet automne, un questionnaire a été envoyé à toutes les communes du territoire de la CCHSAM afin de recenser les points de stationnement pour vélos. Ce travail permettra d'obtenir une vision globale de la répartition des places dédiées au vélo sur le territoire, afin d'améliorer leur visibilité et d'encourager de nouveaux aménagements pour répondre aux besoins.



Expérimentation de navettes

La communauté de communes envisage d'expérimenter la mise en place de deux navettes régulières, complémentaires au transport régulier Aléop. Ce projet proposera deux circuits au départ de la gare de La Hutte-Coulombiers vers différents pôles du territoire.

- Le premier circuit à vocation économique reliera la gare de la Hutte-Coulombiers à la zone d'activités de la Promenade (Saint-Ouen-de-Mimbré) et au centre de Fresnay-sur-Sarthe. Ce service, proposé du lundi au vendredi, avec deux allers-retours, vise à répondre aux besoins de recrutement des entreprises locales. Une réflexion est en cours afin d'examiner la possibilité d'étendre le circuit vers le site économique du Gué Ory à Sougé-le-Ganelon. Cette expérimentation sera proposée de septembre 2025 à février 2026.
- Le second circuit à vocation touristique reliera, les samedis de juillet et août 2025, la gare de la Hutte-Coulombiers à Fresnay-sur-Sarthe et Saint-Léonard-des-Bois. Il a pour ambition de dynamiser le tourisme local pendant la période estivale.

Cette initiative vise à inciter les habitants et visiteurs à privilégier le train et les transports collectifs au détriment de la voiture individuelle, s'inscrivant dans une démarche de transition énergétique. Pour ce projet, la communauté de communes bénéficie d'une subvention de l'État, via la Fonds Vert 2024.

PanneauPocket

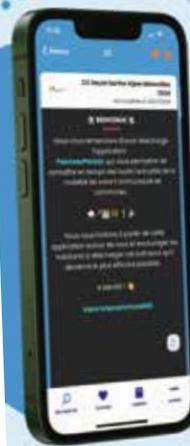
Ayez le réflexe PanneauPocket Mobilité !

Désormais, la communauté de communes adhère à l'application PanneauPocket afin de diffuser facilement et gratuitement, auprès de toute la population, des informations pratiques, concises et d'actualité relatives à la mobilité.

Ainsi, chaque semaine, une nouvelle information est publiée sur l'application.



La CCHSAM vous informe sur
toute la mobilité
avec l'application



 **PanneauPocket**

➤ Recherchez et mettez en favori "CC Haute Sarthe Alpes Mancelles"

 Haute Sarthe Alpes Mancelles 

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ
Disponible aussi sur ordinateur et tablette

Des travaux pour renforcer l'attractivité des maisons de santé

Dans l'objectif d'attirer de nouveaux praticiens sur le territoire, la communauté de communes a créé deux nouveaux cabinets médicaux, de 20 m² chacun, au sein de la maison de santé de Fyé. À l'extérieur du bâtiment, elle a également matérialisé 27 places de parking supplémentaires, ainsi que des emplacements réservés aux ambulanciers et deux espaces dédiés aux vélos.

Dans le même esprit, à Fresnay-sur-Sarthe, l'intercommunalité a choisi de déménager le bureau administratif de la maison de santé au sein de l'Espace France Services, dans un bureau créé à cet effet. Cet investissement permet de libérer, dans la maison de santé située en face, un espace qui va être, à son tour, réadapté pour accueillir un praticien.

« En observant l'évolution des pratiques, nous avons constaté que les médecins ont besoin d'espaces supplémentaires pour se faire seconder par des assistants médicaux ou des internes. Nous avons réalisé ces travaux en ce sens, avec l'accord des professionnels de santé du site, que je remercie pour leur compréhension », explique Yves Gérard, vice-président en charge de la santé, rappelant que, depuis l'automne, un infirmier en pratique avancée, Paul Cabaret, est venu renforcer les services proposés dans cette maison de santé fresnoise.



Vous êtes à la recherche d'un médecin traitant ?

La CPTS du Maine prend l'initiative de vous accompagner ! Faites-vous recenser auprès d'elle !

La CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Maine, qui regroupe les professionnels de santé des communautés de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles et Champagne Conlinoise et Pays de Sillé*, a pris l'initiative de recenser les patients du territoire en difficulté d'accès aux soins et à la recherche d'un médecin traitant.

Dans ce cadre, les habitants concernés sont invités à remplir un formulaire sur le site internet de la CPTS (<https://www.cptsdumaine.fr/services/1030>). Ce document, confidentiel, permet à la CPTS d'accompagner les patients dans leur démarche et, concrètement, de les mettre en relation avec un médecin traitant lorsqu'un praticien est en capacité d'accepter de nouveaux patients.

« Cette démarche s'adresse exclusivement aux personnes n'ayant pas de médecin traitant », soulignent les praticiens de la CPTS.

« Elle traduit la volonté commune des professionnels de santé et des élus d'avancer ensemble pour garantir l'accès aux soins à tous les habitants, selon leurs besoins. C'est une initiative très constructive qui contribue à renforcer l'attractivité du territoire », ajoute Yves Gérard.

* Le territoire de la CPTS comprend également quatre communes de la Mayenne. Au total, il couvre 66 communes, concerne plus de 43 000 habitants et regroupe près de 150 professionnels de santé.



QU'EST-CE QUE LA CPTS DU MAINE ?

La CPTS du Maine a été constituée pour fluidifier les parcours de santé des usagers tout en améliorant les conditions d'exercice des professionnels de santé. Ce mode d'organisation présente notamment l'avantage de renforcer la coordination et la communication entre les professionnels de santé, les acteurs des champs médico-sociaux et les collectivités du territoire.

Il permet d'apporter des réponses concrètes et adaptées aux besoins des habitants et, en particulier, de mettre l'accent sur la prévention.



Des aménagements pour améliorer les conditions d'accueil de la petite crèche, à Oiseau-le-Petit

Au cours de l'été, plusieurs aménagements ont été réalisés à la petite crèche Les Pitchouns, dans les locaux du centre social de la Haute-Sarthe à Oiseau-le-Petit.

Ces travaux ont été financés par la communauté de communes, avec pour objectif d'optimiser l'accueil des enfants, âgés de moins de 4 ans, et d'améliorer les conditions de travail de l'équipe composée de sept professionnelles de la petite enfance.

Un réaménagement pour la petite enfance

« Nous avons, en premier lieu, transformé une salle de réunion en une pièce multi-usages, pouvant être configurée, selon le rythme de l'enfant, en deuxième dortoir ou en espace d'activités », explique Cécile Vaidie-Faty, directrice du

centre social de la Haute-Sarthe. Elle précise que la communauté de communes a pris en charge les travaux, tandis que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ont permis l'acquisition de lits adaptés et du matériel nécessaire. « Cet aménagement, qui répond à l'évolution des normes, nous offre la possibilité d'accueillir plus d'enfants simultanément, à la journée, afin de satisfaire mieux encore les besoins des parents. Il nous donne aussi l'opportunité de multiplier les activités pour le plus grand plaisir des enfants. »

Des extérieurs réaménagés

Dans le même esprit, ces travaux ont été complétés par le réaménagement des espaces extérieurs. La terrasse a été recouverte de gazon synthétique et une pergola couverte a été aménagée pour offrir un espace ombragé aux petits. Grâce à cette nouvelle organisation, les enfants peuvent profiter beaucoup plus régulièrement de la cour, en toute sécurité, notamment au moment du goûter.

« Cette évolution très positive de l'accueil des enfants a été rendue possible grâce à la mobilisation de tous les partenaires et des équipes du centre social », souligne Yves Gérard, vice-président en charge des centres sociaux, rappelant que la capacité d'accueil de la petite crèche est de 15 enfants.

ASSOCIATIONS

Dotations aux associations

45 associations bénéficient du soutien communautaire

Au cours de l'année 2024, la communauté de communes a attribué 57 254 € de dotations à 45 associations sportives et culturelles du territoire.

45 524 € ont été accordés à une vingtaine de clubs sportifs, tandis que 11 730 € ont été répartis entre 25 associations culturelles.

« Le montant des dotations est calculé selon des critères précis. Nous privilégions notamment la vocation intercommunale des associations culturelles et valorisons le travail mené par les clubs sportifs pour accompagner et former les jeunes », explique Fabrice Goyer-Thierry, vice-président.



France Services

Une dynamique reconnue et renforcée

Avec près de 7 000 accompagnements réalisés en 2024, l'Espace France Services de la communauté de communes est le plus fréquenté du département. À la rentrée de septembre, son équipe a été renouvelée avec le recrutement de Rafiatou Yonnet, en remplacement de Lauriane Poivet.

« Après avoir suivi une formation de secrétaire assistante, j'ai travaillé pendant quatre mois au service de la communauté de communes au poste de chargée d'accueil. J'ai ainsi pu me familiariser avec le fonctionnement des services et structures communautaires, explique Rafiatou Yonnet. À cette occasion, Agathe Hiron, la responsable de France Services à Fresnay-sur-Sarthe, m'a encouragée à poser ma candidature à ce poste de chargée d'accueil France Services. Ensemble, nous formons un binôme très solidaire et complémentaire. »

Dès sa prise de fonction, Rafiatou Yonnet a suivi deux premières formations en lien avec les partenaires de France Services (Caisse d'Allocations Familiales, organismes de retraite, France Travail, ministères de l'Intérieur et de la Justice, assurance maladie, La Poste, service des impôts...), afin d'être en mesure d'apporter une réponse de premier niveau aux usagers ayant besoin d'accompagnement dans leurs démarches administratives. Elle est aussi en capacité de mettre les habitants en contact direct avec ces mêmes structures partenaires.

« La relation d'accompagnement avec le public est très positive et enrichissante, » souligne Rafiatou Yonnet, précisant qu'il est préférable, dans une logique d'efficacité, que les usagers prennent rendez-vous avant de se rendre dans les locaux de France Services.



Élargissement de l'ouverture de la salle informatique

Dans la continuité de cette embauche, la communauté de communes a fait évoluer l'organisation de son Espace France Services en élargissant les horaires d'ouverture au public de la salle informatique. Celle-ci est ouverte actuellement en accès libre avec accompagnement les mercredis de 9h à 12h30 et 14h à 17h. Désormais, l'ouverture, sur demande, les jeudis et vendredis, vient compléter les possibilités d'usage des ordinateurs de manière autonome.

Des évolutions à France Services

« Nous venons également de reconfigurer l'espace d'accueil dans les locaux intercommunaux à Fresnay-sur-Sarthe et d'y adjoindre un nouveau bureau dédié à l'accueil. Nous accueillons actuellement 25 partenaires localement », ajoute Agathe Hiron.

Rappelons qu'Agathe Hiron se rend également à la rencontre du public chaque mardi au centre social de Beaumont-sur-Sarthe et chaque jeudi après-midi, de 13h30 à 17h, au centre social de Oisseau-le-Petit.



Espace France Services
2 rue de l'Abbé Lelièvre
72130 Fresnay-sur-Sarthe
Tel : 02.43.33.33.99



Une visite ministérielle qui met à l'honneur l'Espace France Services de la communauté de communes



Vendredi 18 octobre, Madame Françoise Gatel, Ministre déléguée chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat est venue spécialement à Fresnay-sur-Sarthe visiter « notre » France Services, pour rencontrer les agents et les partenaires qui agissent au plus près des habitants grâce aux permanences de proximité.

À cette occasion les jeunes de la MFR de Fyé, qui participaient à un atelier

préventif sur les dangers de l'internet organisé par France Services en partenariat avec la gendarmerie (cellule Prévention technique de la malveillance), ont eu l'opportunité de dialoguer avec Madame la Ministre. Un échange spontané sur l'importance de la prévention des usages d'internet.

Cette action préventive vers les jeunes sera reconduite en 2025.

Ouvrages d'art Une première rénovation achevée

Suite à un état des lieux effectué sur certains ouvrages d'art (ponts, viaducs...), la communauté de communes a défini un programme de travaux prioritaires. Dans ce cadre, elle a engagé en 2024 un premier chantier de réhabilitation à Douillet-le-Joly, sur le viaduc de la Forge de l'Aune.

« Désormais, cet équipement est entièrement sécurisé, affirme Georges Pavard, vice-président en charge de la voirie. Pour 2025, nous prévoyons de réhabiliter le pont des Fontenues, à Ancinnes. »



Des travaux pour réguler l'écoulement des eaux

Pour faire suite aux inondations qu'a connues le territoire durant le premier semestre 2024, la communauté de communes a réalisé des aménagements destinés à contenir l'écoulement des eaux pluviales, notamment à Saint-Christophe-du-Jambet.

« Notre volonté est d'agir pour limiter les épisodes d'inondations, affirme Georges Pavard, qui souhaite mener une réflexion plus globale sur les pratiques de drainage, de busage, d'entretien des haies et des fossés afin de mieux protéger nos habitations et nos routes. Nous devons certainement faire évoluer certaines pratiques pour ne pas être confrontés aux situations de l'hiver dernier, qui génèrent de gros dégâts et peuvent aller jusqu'à provoquer des accidents ! »

Un programme de travaux à jour

En 2024, le programme de voirie défini a été en grande partie respecté et les retards de 2023, liés à la défaillance d'une entreprise, ont été rattrapés.

« Nous sommes également satisfaits de constater que les prestataires, conformément aux nouvelles règles imposées, respectent notre volonté de communiquer au préalable leurs dates d'intervention pour permettre aux élus de mieux s'organiser », souligne Georges Pavard. L'élu ajoute que le programme des travaux de voirie de 2025 sera établi au début du printemps, en concertation avec les maires de la communauté de communes.

GEMAPI

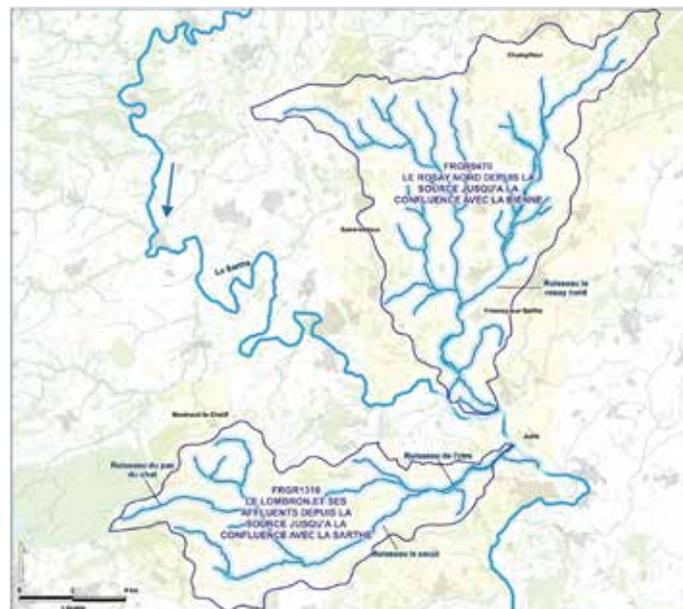
Gestion des milieux aquatiques Une étude lancée sur tout le territoire

Le syndicat mixte de la Sarthe Amont, auquel adhère la communauté de communes, est en charge de la Gestion des Milieux Aquatiques de la rivière Sarthe et de tous ses affluents sur un périmètre qui s'étend de la frontière avec le département de l'Orne, jusqu'au Mans. Celui-ci recouvre l'intégralité du territoire de Haute Sarthe Alpes Mancelles.

Dans le cadre de ses missions, le syndicat vient d'engager une importante étude visant à définir l'état des milieux aquatiques du bassin versant du Lombron et du Rosay-Nord. Ce diagnostic du réseau hydrographique s'étend sur 112 km de rivières et 23 communes, dont 22 adhérant à la communauté de communes*. « La finalité de ce travail, que nous avons confié au bureau d'études SERAMA, est d'établir un programme d'actions pluriannuel qui permettra d'améliorer la qualité des eaux et la morphologie de ces deux cours d'eau, dont l'état de dégradation reste acceptable, mais nécessite diverses interventions indispensables », résume Pascal Delpierre, président du syndicat Sarthe Amont et conseiller délégué de la communauté de communes.

Dans cette perspective, les professionnels du bureau d'études vont se rendre sur le terrain, entre les mois de janvier et avril. En respectant bien évidemment les règles de la propriété privée, ils devront prospecter sur les berges des rivières.

Dès à présent, les riverains ou usagers qui souhaitent rencontrer le bureau d'études pour signaler des problèmes particuliers, sont invités à contacter le cabinet SERAMA au 06.89.15.37.99 ou au 02.51.21.50.38 pour prendre rendez-vous. Des contacts pourront également être établis sur le terrain. « Dans tous les cas, nous demandons aux habitants de réserver le meilleur accueil à ces chargés d'études », affirme Pascal Delpierre.



* Les communes suivantes sont concernées

> **Rosay-Nord** : Moulins-le-Carbonnel ; Gesnes-le-Gandelin ; Bérus ; Béthon ; Chérisay ; Bourg-le-Roi ; Ancinnes ; Oisseau-le-Petit ; Fyé ; Saint-Victeur ; Rouessé-Fontaine ; Saint-Ouen-de-Mimbré ; Fresnay-sur-Sarthe et Piacé
> **Lombron** : Montreuil-le-Chétif ; Ségrie ; Saint-Christophe-du-Jambet ; Moitron-Sur-Sarthe ; Beaumont-sur-Sarthe ; Assé-le-Riboul et Juillé



Contact du syndicat Sarthe Amont
Enora Berthou - Chargée de mission
07.50.75.32.00 ou 02.77.88.35.55

La collecte des textiles est réduite

Les filières de recyclage et de valorisation des textiles sont actuellement saturées. C'est pourquoi La Croix-Rouge, qui gère la collecte des vêtements sur la communauté de communes, n'est plus en capacité d'assurer ce service, faute de repreneurs et de surface de stockage suffisante. En conséquence, l'association a dû, provisoirement, retirer ou fermer ses conteneurs implantés dans les communes. Seuls les six conteneurs installés au sein des trois déchetteries communautaires à Ancinnes / Bourg-le-Roi, Beaumont-sur-Sarthe et Saint-Ouen-de-Mimbré, restent à la disposition du public.

« Nous sommes dans l'attente d'une évolution de la situation pour que cette collecte puisse être à nouveau opérationnelle », explique Lea Duval, vice-présidente en charge de l'environnement, ajoutant que « ce contexte inédit nous interroge sur nos habitudes de consommation. »



Actuellement, les habitants peuvent continuer à confier leurs vêtements, en bon état, à l'antenne du Secours catholique de Beaumont-sur-Sarthe, à l'antenne de La Croix-Rouge à Fresnay-sur-Sarthe, ou à l'association Emmaüs, qui dispose de locaux au Mans (La Milesse) et à Alençon.

« Nous demandons à chacun de faire preuve de patience et, dans l'immédiat, de conserver chez eux leurs vêtements usagés. De plus, nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des textiles au pied des conteneurs des Points d'Apport Volontaire », complète Lea Duval.

Une redevance stable

Pour la seconde année consécutive, les élus de la communauté de communes ont fait le choix de maintenir le montant de la redevance sur les ordures ménagères. Ils ont pu prendre cette décision grâce à une gestion rigoureuse des collectes et des équipements (déchetteries), qui leur permet d'équilibrer le budget dédié à la gestion des déchets.

NOMBRE DE PASSAGES DANS LES DÉCHETTERIES

Rappel des règles

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le montant de la redevance sur les ordures ménagères, pour les particuliers, donne droit à 30 passages par an dans les déchetteries communautaires (à Ancinnes / Bourg-le-Roi, Beaumont-sur-Sarthe et Saint-Ouen-de-Mimbré). Dès lors que ce seuil est dépassé, le passage supplémentaire (dès le 31^{ème}) est facturé 10€.

Un premier guide de tri

La communauté de communes est en train de concevoir un premier guide pratique de tri, qui sera prochainement distribué aux habitants. Ce fascicule de 12 pages aura vocation à sensibiliser et à aider chaque foyer à mieux trier ses déchets. « Nous souhaitons éditer un document complet qui s'inscrit dans la durée », affirme Lea Duval. Celui-ci inclura de nombreuses consignes et d'utiles conseils pratiques.

Dans cet esprit, le livret précisera les bons gestes à adopter dans la vie quotidienne par tous les ménages, notamment les nouveaux arrivants. Le guide détaillera à la fois l'ensemble des règles de tri, le fonctionnement des collectes sélectives et des ordures ménagères. Il encouragera aussi les citoyens à composter à partir des déchets putrescibles.

« Cette initiative doit, plus particulièrement, nous permettre de diminuer le pourcentage d'erreurs de tri qui, comme dans l'ensemble du département, reste plus élevé que la moyenne nationale et pénalise financièrement la collectivité en générant des coûts supplémentaires », résume Lea Duval.



Ecole Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles

20 ans au service de la culture de proximité

Le 1^{er} septembre 2024, l'École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles, gérée par la communauté de communes, a eu 20 ans. En deux décennies, cet établissement a étendu son périmètre d'action, a amplement diversifié son enseignement, a développé différents partenariats pour toucher un public toujours plus nombreux, toutes générations confondues.

« *Tout au long de ces années, avec Laurent Rameau-Beunache, le directeur de l'école, nous nous sommes appuyés sur des projets d'établissements, élaborés en collaboration avec les usagers et les professeurs, pour développer l'école et répondre aux attentes des habitants. Ensemble, nous avons eu pour priorité de construire une équipe pédagogique professionnalisée, pérenne, solidaire et dynamique, de développer les pratiques collectives et de nous déplacer dans les communes pour rapprocher la culture des habitants et les sensibiliser à l'art de la musique, du théâtre et de la danse. Nous avons aussi mené plusieurs projets transversaux, en particulier avec le Conservatoire à rayonnement départemental d'Alençon qui est notre Pôle ressource, résume Fabrice Goyer-Thierry, vice-président en charge de la culture. Aujourd'hui, nous poursuivons cette politique de proximité et de partenariats à travers le déploiement des interventions en milieu scolaire ou encore la classe d'orchestre à Vivoin.* »



Les principales dates de l'École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles

- **1^{er} septembre 2004** : création de l'école de musique des Alpes Mancelles
- **1^{er} septembre 2005** : installation dans les locaux aménagés spécifiquement pour l'école, rue de l'Abbé Lelièvre, à Fresnay-sur-Sarthe
- **1^{er} septembre 2010** : élargissement du périmètre de l'école aux Portes du Maine Normand. Premiers cours sur les sites d'Ancinnes et de Fyé
- **1^{er} septembre 2015** : création d'un atelier théâtre
- **1^{er} septembre 2016** : prise en charge des cours de l'association de danse de Fresnay-sur-Sarthe « Petits pas cadencés ». L'école devient Ecole Musique Danse Théâtre
- **1^{er} septembre 2018** : l'école intègre l'école de musique associative de Beaumont-sur-Sarthe



Renseignements auprès de :
Ecole Musique Danse Théâtre
Haute Sarthe Alpes Mancelles
2 rue de l'Abbé Lelièvre
72130 Fresnay-sur-Sarthe
Tel : 02.43.33.93.27

L'ÉCOLE MUSIQUE DANSE THÉÂTRE HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES EN CHIFFRES

358 élèves inscrits
à la rentrée 2024, dont **81** nouveaux

4 sites d'enseignements
à Fresnay-sur-Sarthe, Ancinnes,
Beaumont-sur-Sarthe et Fyé

23 enseignants
et **1 intervenante** en milieu scolaire

1 000 élèves du territoire bénéficiant
des interventions en milieu scolaire

18 instruments
de musique enseignés

8 ateliers ou **orchestres**
de pratiques collectives

5 ensembles vocaux et **1 cours**
de technique vocale

Sur vos agendas

Nouveau stage "Vents et percussions"

Les 31 janvier, 1^{er} et 2 février, l'École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles organise un nouveau stage "Vents et percussions" en coopération avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Alençon. Il s'achèvera par une audition ouverte au public, dimanche 2 février à 15h, dans la salle "Loisirs et culture" de Beaumont-sur-Sarthe. « *Notre programmation sera festive, exigeante et accessible à tous les publics, précise Laurent Rameau-Beunache. Notre volonté est d'être proche du territoire.* » Dans cette continuité, l'école proposera une Journée Clarinettes, dimanche 23 février, également à Beaumont-sur-Sarthe.

Autres dates

1^{er} et 2 mars : stage de musiques amplifiées au CRD d'Alençon

Samedi 29 mars : carnaval avec le centre social Escale de Fresnay-sur-Sarthe

29 et 30 mars : stage de guitares à la salle polyvalente de Fyé

5, 6 et 7 avril : stage de cordes au CRD d'Alençon

Samedi 26 avril : banquet musical à la salle polyvalente de Piacé

Dimanche 18 mai : banquet musical au centre culturel d'Ancinnes

Samedi 21 juin : fête de la musique

Dimanche 22 juin à 10h : gala de danse à Beaumont-sur-Sarthe

En juin : spectacle de théâtre